



**PSB INDUSTRIES**

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Metz-Tessy, le 04 juin 2020

### Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 23 juin 2020

Les actionnaires de la société PSB Industries sont invités à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 23 juin 2020 à 11h00 au siège de la société.

Un avis de réunion et un avis de convocation exposant l'ordre du jour de l'Assemblée et présentant le texte des résolutions soumises à l'Assemblée, les formalités préalables à effectuer pour participer à l'Assemblée, les modes de participation, les modalités de demandes d'inscription de points ou de projets de résolutions et celles relatives aux questions écrites, ont été publiés au BALO n° 58/2001527 le 13 mai 2020 ainsi qu'au journal d'annonces légales dénommé «Eco Savoie Mont Blanc» n° 21-22 du 22 mai 2020.

*Dans le contexte d'épidémie du Covid-19 et conformément aux dispositions adoptées par le Gouvernement pour freiner la propagation du covid-19, en particulier l'ordonnance n° 2019-321 du 25 mars 2020, les actionnaires sont invités à donner pouvoir au Président de l'Assemblée générale ou à voter par correspondance à l'aide du formulaire de vote.*

*Les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée générale sur le site Internet de la société ([www.psbindust.com](http://www.psbindust.com)), qui sera mise à jour régulièrement pour préciser les modalités définitives de participation à l'Assemblée générale des actionnaires et/ou pour les adapter aux évolutions législatives et réglementaires qui interviendraient postérieurement à la publication du présent avis.*

Conformément aux dispositions de l'article R225-73-1 du Code de commerce, l'ensemble des documents précités, ainsi que le formulaire de vote par correspondance, le nombre de droits de vote et d'actions au jour de la publication de l'avis de réunion, sont tous consultables et disponibles sur le site internet du Groupe. En outre, les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires en vigueur au siège de PSB Industries – Les Pléiades n° 21 – Park Nord, La Bouvarde, à EPAGNY-METZ-TESSY (74370), ou transmis sans frais sur simple demande écrite à la société, à l'adresse postale ou électronique indiquée par l'actionnaire. Ils pourront également être consultés sur le site internet de PSB Industries : [www.psbindust.com](http://www.psbindust.com) à la rubrique Investisseurs/Espace actionnaire/Assemblée Générale.

Pour toute information complémentaire, merci d'adresser votre demande à la direction financière à [finance@psbindus.com](mailto:finance@psbindus.com).



#### **A propos de PSB Industries**

PSB Industries est un Groupe industriel innovant, leader sur les métiers Luxe & Beauté et Santé & Industrie ; sa mission est de concevoir des solutions innovantes et personnalisées.

En 2019, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 266 millions d'euros dont plus de 50 % à l'international, avec des sites de production en France, en Pologne, aux Etats-Unis, et au Mexique.